

L'essentiel

Magazine du Taillan-Médoc
Mai/Juin 2015



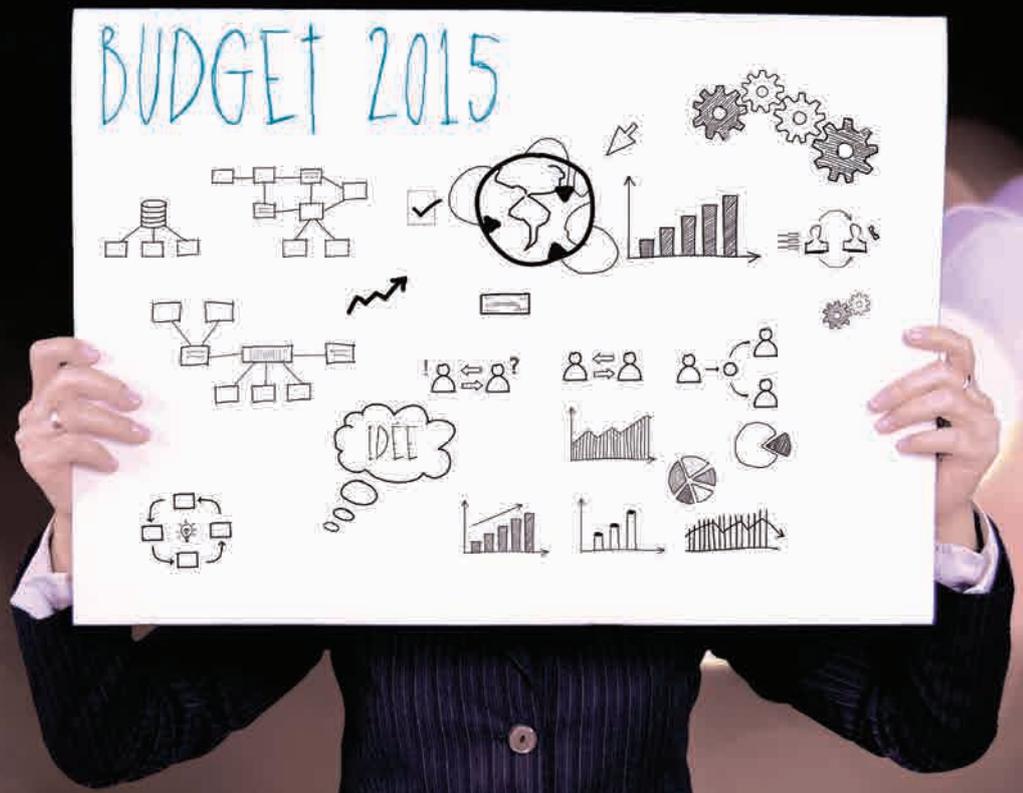
Actu
Toute l'actualité
de la commune

Dossier
Un budget responsable
et combatif

Proximité
Balades Urbaines,
éclairage public,...

Et vous...
Rencontre avec
Axel BERÈS

Agenda
Rendez-vous avec vos
associations



Un budget responsable et combatif



www.Taillanmedoc.fr

Chez nos voisins...

📍 Saint-Médard-En-Jalles - Vendredi 10 juillet 2015



Bordeaux Technowest
PRÉSENTE LE

FESTIVAL CINE DRONES

1ER FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM DE DRONES
EN EUROPE

f @festicinedrones

WWW.FESTIVALCINEDRONES.COM

CINÉ JALLES - LE CARRÉ DES JALLES, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
INSCRIPTION DES FILMS : WWW.FILMFESTPLATFORM.COM



📍 Saint-Aubin-de-Médoc - Samedi 30 Mai

La commune de Saint-Aubin de Médoc présente :

FESTIVAL NOCTAMBULES #2015

SAINT-AUBIN DE MEDOC

YANISS ODUJA
LE TROTTOIR D'EN FACE

SAMEDI 30 MAI 2015
PLAINE DES SPORTS
À partir de 19h

MP1POINT2
DATCHA MANDALA
TAMPLE SUBOTICA
ROOSTER WALLACE

GRATUIT

VILLAGE - RESTAURATION - BUVETTE

HTTP://FESTIVALNOCTAMBULES.COM

Clubs Arcanes CLC ASSURANCES InterMarché Keolrs BORDEAUX MÉTROPOLE

RTI2 SUD OUEST EDF EURAVIS JUNK PAGE NR BORDEAUX MÉTROPOLE AXA

Réalisé par le service communication de la mairie de Saint-Aubin de Médoc - Ne pas jeter sur la voie publique

L'édito

Chères Taillannaises, chers Taillannais,

Le vote du budget est la raison d'être historique des assemblées délibérantes dans nos démocraties : comment les représentants élus proposent de dépenser l'argent levé par l'impôt ? C'est donc sans doute un des moments les plus importants de la vie de la commune spécialement en cette période compliquée pour les collectivités.

Nous relevons le challenge de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux et de partager avec vous au maximum les décisions et les orientations que nous prenons.

Expliquer, écouter, réfléchir ensemble au développement durable de l'urbanisme de demain dans nos quartiers, à l'équité des tarifs des services municipaux, à l'accessibilité,

Penser Le Taillan-Médoc en préservant son identité au sein de l'agglomération, porte du Médoc, porte de Bordeaux Métropole. Fortifier le commerce et l'artisanat sur lesquels travaille Irène Sabarots adjointe à l'Emploi, l'Économie, l'Environnement et la Forêt avec qui je partage l'édito dans ce numéro.

Bien que les jours rallongent, les journées semblent parfois courtes !

L'essentiel étant cet échange permanent qui s'instaure entre l'équipe et vous au cours des réunions de quartiers par exemple.

Restant à votre écoute
Agnès VERSEPUY

Une question d'équilibre

Avec une délégation multiple Emploi, Économie, Environnement, Forêt, le risque serait de sombrer dans le saupoudrage et l'effet d'annonce. Il n'en est rien ! Bien au contraire car tout est une question d'équilibre : équilibre entre ville et vignes, entre activités et loisirs, entre habitat et espaces publics.

L'exercice budgétaire 2015 l'a démontré, l'inventivité, le pragmatisme et l'exemplarité sont les fondamentaux de l'action municipale au service de l'intérêt général.

Ma priorité pour 2015 et la mandature : créer un nouvel élan sur notre territoire, notamment en développant l'activité économique au sens large : entrepreneuriale, commerçante et associative. Bien qu'hétéroclite, un véritable tissu économique existe sur notre commune. Le rôle de l'équipe municipale est de comprendre ses attentes, de l'accompagner dans son développement en nouant durablement le dialogue.

Cette dynamique permet d'impulser les actions structurantes à coût maîtrisé que nous menons avec détermination : l'implantation d'une Zone d'Activité Économique sur la commune, le développement de commerces de proximité et des marchés, le déploiement du très haut débit par la fibre optique ou l'engagement dans la poursuite de la ligne D du tramway aux portes du Taillan.



Irène
SABAROTS

Adjointe au
Maire en
charge de
l'emploi,
l'économie,
l'environnement et la
forêt



Agnès VERSEPUY,
Maire du Taillan-Médoc,
Vice-Présidente de
Bordeaux Métropole
Conseillère Départementale
de la Gironde

Magazine L'essentiel,
édité par la Mairie
du Taillan-Médoc

Place Michel Réglade,
33320 Le Taillan-Médoc,
05.56.35.50.60

Tirage : 4500 exemplaires
sur papier recyclé -

Imprimerie : KORUS ÉDITION

Directrice de la publication :

Agnès Versepuy

Rédaction :

Eymeric Auché, Lionel

Stosse, Delphine Troubadu

Graphisme et mise en page :

Caroline Bernard

Permanences : Les élus vous donnent la parole

Les élus assurent une permanence hebdomadaire pour répondre à toutes vos questions.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de Madame le Maire au : 05.56.35.50.62



Daniel TURPIN

1^{er} Adjoint au Maire délégué à l'administration générale, personnel municipal et moyens généraux

Sur rendez-vous le :
Jeudi, 10h -12h



Danièle LACRAMPETTE

Adjointe au Maire déléguée à la culture, animations, patrimoine et jumelage

Sur rendez-vous le :
Mercredi, 15h -18h*
*dernier RDV à 17h30



Jean-Pierre GABAS

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et aux transports
Sur rendez-vous auprès
du Service Urbanisme
05.56.35.50.63



Michèle RICHARD

Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale & solidaire, CCAS, seniors, handicap et logement

Sur rendez-vous les :
Mardi et mercredi,
15h -17h30



Stephen MARET

Adjoint au Maire délégué aux sports, associations, comités de quartiers et anciens combattants

Sans rendez-vous le :
Vendredi, 9h-11h



Jean-Luc SAINT-VIGNES

Adjoint au Maire délégué à la voirie, travaux, assainissements et sécurité
Sur rendez-vous le :
Mardi, 10h -12h



Yvan BASTARD

Conseiller municipal délégué aux finances, budget, affaires juridiques et stratégie

Sur rendez-vous le :
Lundi, 9h -12h



Pauline RIVIÈRE

Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, enfance, jeunesse, école et vie scolaire



Sigrid VOEGELIN-CANOVA

Conseillère municipale déléguée aux écoles et à la vie scolaire
Sur rendez-vous le :
Mercredi, 10h -12h

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05.56.35.50.60

POLICE MUNICIPALE : 06.83.88.07.81

SERVICES TECHNIQUES : 05.56.35.50.63



Agnès Versepuy & Jacques Mangon, nouveaux représentants du canton

Les 22 et 29 mars, Agnès Laurence-Versepuy et Jacques Mangon (maire de Saint-Médard-en-Jalles) ont été élus au nouveau conseil départemental de la Gironde (ex-conseil général). Sur le canton, qui regroupe désormais les villes du Taillan-Médoc, de Saint-Médard-en-Jalles et de Saint-Aubin-de-Médoc, les électeurs se sont prononcés à 59,78% des voix en faveur du binôme. Au Taillan-Médoc, Agnès Laurence-Versepuy et Jacques Mangon ont recueilli 60,19 % des voix avec un taux de participation de 51,12 % au second tour (49,95% en Gironde).

Le badge de cantine, C'EST FINI !

Depuis le 5 mai, les élèves du groupe scolaire La Boétie n'ont plus besoin de badger au quotidien pour accéder à la restauration scolaire. Le badge de cantine est abandonné. Désormais, les parents remplissent un formulaire indiquant les jours de restauration de leurs enfants. Bien-entendu il est possible d'annuler un repas en respectant un délai de 48 heures. Si l'enfant est malade et que ce délai ne peut pas être respecté, les parents devront impérativement contacter l'ensemble par mail ou par téléphone le jour de l'absence de l'enfant.

Cette initiative a été prise dans un souci de simplification et de modernisation du système de réservation des repas. Il a été constaté que ce système de badgeage est générateur de stress pour les enfants et les parents et difficile à gérer pour la commune : régulation des commandes lors d'oubli ou de badge mal passé, vérification des repas réservés,...

Cette mesure s'étendra à partir de la rentrée de septembre à toutes les écoles de la commune.



INSCRIPTIONS

à la collecte des déchets verts

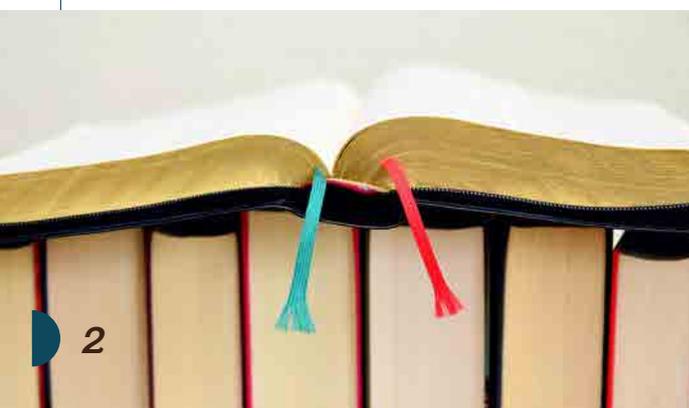
Pour rappel, la collecte des déchets verts s'effectue désormais **sur inscription entre le 1^{er} et le 15 de chaque mois** en remplissant le formulaire disponible sur www.taillan-medoc.fr (rubrique « Cadre de vie » / « Environnement ») puis en le transmettant à dechets.verts@taillan-medoc.fr. Il est aussi possible de vous inscrire au pôle urbanisme, environnement et cadre de vie. La collecte aura lieu la dernière semaine de chaque mois durant deux jours.

Prochaines dates de collecte : mardi 26/mercredi 27 mai & lundi 29/mardi 30 juin.
Attention il n'y aura pas de collecte de déchets verts en juillet et août. La collecte reprendra en septembre.



VENTE DE LIVRES à la médiathèque

Le samedi 13 juin de 14h30 à 18h au Domaine culturel de la Haye, la médiathèque organise une grande vente de livres sortis de ses collections. Prix des livres ? 1 euro ! Non, vous ne rêvez pas ! Alors venez nombreux !



Sensibiliser les enfants AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis le mois de décembre, la ville du Taillan-Médoc, le SIVOM du Haut-Médoc, Bordeaux Métropole et la société de restauration Ansamble ont lancé, à l'École Élémentaire Jean Pometan, une opération de sensibilisation des élèves au gaspillage alimentaire.

L'objectif est de réduire la quantité de la nourriture jetée au sein du restaurant scolaire et de sensibiliser les enfants ainsi que les agents municipaux de restauration aux enjeux liés à l'alimentation, l'environnement, la consommation et les déchets.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE avait eu lieu en décembre. Après chaque repas, les denrées alimentaires jetées chaque jour étaient pesées, **soit au total 315 kg de nourriture jetés en une semaine.**

UNE SECONDE ÉTAPE a eu lieu le jeudi 5 mars dernier. Cette fois, c'était une mise en pratique de la réduction du gaspillage alimentaire. Les élèves ont participé à des ateliers culinaires et réalisé des plats à partir de produits récupérés comme des fruits trop mûrs ou des légumes abîmés. Les mets ont ensuite été dégustés lors d'un vernissage de l'exposition « Hungry Planet » où services de la ville (agenda 21, scolaire, jeunesse), enseignants de l'école, parents d'élèves se sont retrouvés. En parallèle, grâce aux différents partenaires : Bordeaux Métropole, Conseil Général, et Banque Alimentaire des jeux sur le gaspillage, le goût, les saisons ; des ateliers sur l'information consommation étaient proposés aux convives.



REUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIERS : *information, concertation et participation*



La deuxième session des réunions publiques de quartier s'est déroulée au mois d'avril dernier. Comme en octobre, l'affluence taillannaise était au rendez-vous avec près de 500 personnes présentes au total.

La thématique fil rouge de ces réunions était la situation financière de la commune. L'occasion aussi d'aborder différents sujets liés à la recherche d'économies pour redonner une certaine stabilité financière aux comptes communaux suite à la baisse des dotations de l'État ou encore la remise à plat des tarifs municipaux. Les échanges ont permis notamment d'aborder le projet d'extinction de l'éclairage public la nuit entre 0h00 et 5h du matin, la nouvelle formule de la collecte des déchets verts, la fin de l'utilisation des pesticides sur la voie publique, la mutualisation des services avec Bordeaux Métropole ou encore les nocturnes de la mairie.

Autant de sujets que vous retrouverez dans ce numéro de l'Essentiel.

Le coup de cœur de la médiathèque

Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus - Ivan Jablonka

Un récit bouleversant qui vous entraîne dans une enquête minutieuse et captivante depuis la bourgade de Parczew en Pologne jusqu'au camp de la mort. De recherches, de sources en découvertes d'archives ou de témoignages, nous suivons la vie de ce couple uni, engagé, plein d'énergie et d'espoir. Comme toute une génération, ils sont porteurs d'un idéal de justice et de bonheur. Un monde meilleur enfin ! Rêves fracassés par les violences, l'exil, la barbarie.

L'Histoire donc sous-tendue par une quête qui devient la nôtre, nous touche et nous concerne, nous parle et nous questionne à travers ces êtres de chair.

Oui, l'Histoire est écrite pour cela, et quand elle est portée par cette écriture là, elle s'adresse à tous dans un même plaisir.

Le livre est disponible en prêt à la médiathèque

Ivan Jablonka



Un nouveau paysagiste au Taillan



Fabrice Gaillac a créé son entreprise de paysagiste depuis le 17 novembre 2014 au Taillan-Médoc.

Il propose aux professionnels et aux particuliers différentes prestations : entretien, création de parcs et jardins, plantation, tonte, nettoyage, taille de haies et conseil.

Devis gratuit. Fabrice Gaillac travaille également en CESU.

Contact : Fabrice Gaillac Paysage, 5B Chemin Cante-Gric, fgpaysage33@gmail.com - 06.71.84.74.09

Envie d'une nouvelle voiture ?



DB's automobiles avec à sa tête David Bernard est une société de courtage automobile qui vous trouve la voiture que vous désirez en fonction de vos besoins, de vos envies mais surtout de votre budget. David Bernard a installé son entreprise au Taillan-Médoc et reçoit ses clients sur rendez-vous.

Contact : DB's Automobiles : 06.79.26.67.22

Page facebook : DB's Automobiles

Entreprise d'aide à la personne



Facily Vie est une nouvelle entreprise de services à la personne à domicile installée au Taillan. Composée de 14 salariés formés et expérimentés, ses nouveaux locaux sont ouverts depuis le mois de mai.

Les services proposés sont : ménage et repassage, assistance de vie aux personnes âgées (hors soins médicaux), petits travaux de jardinage, garde d'enfants à domicile (+3 ans), accompagnement des enfants (+3 ans), préparation de repas et livraison de courses à domicile, assistance informatique et administrative à domicile, maintenance, entretien et vigilance temporaires de la résidence principale et secondaire pendant l'absence des occupants. L'ensemble des services sont déductibles à 50% des impôts (selon les textes législatifs en vigueur).

Contact : Facily Vie, 30 avenue de Soulac - Mme Breville 05.56.47.67.62 ou 06.52.26.73.56

Découverte ludique de l'Italie

Dans le cadre de la semaine de l'Europe, les enfants de l'ALSH sont partis à la découverte du vieux continent et plus particulièrement de l'Italie dont la ville de Castelnuevo-Berardenga est jumelée avec la ville du Taillan-Médoc. Avec la participation de la Maison de l'Europe de Bordeaux-Aquitaine, ce projet mené avec les animateurs du centre de loisirs a été une découverte ludique pour les jeunes Taillannais. Au programme : jeu de l'Oie géant et «Made in Italy» !

Les cases ont réservé bien des surprises : épreuve de création de maillot de football, masque façon Comedia Dell'Arte,...



LA MAIRIE PASSE EN NOCTURNE

La mairie ouverte jusqu'à 21h un jeudi par mois

La municipalité met en place à partir du mois de juin, un jeudi par mois une nocturne de la mairie de 17h30 à 21h. L'objectif est d'ouvrir les portes de la mairie aux Taillannais qui ne sont pas disponibles en journée pour rencontrer les élus ou encore obtenir des informations de tout ordre.

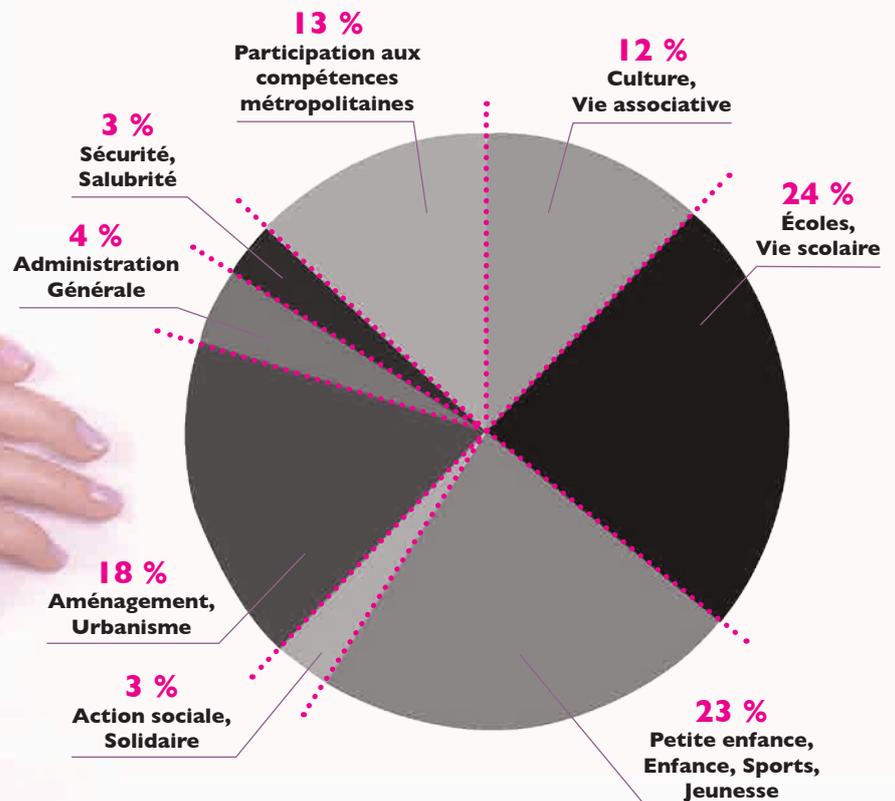
**1^{ère} nocturne :
jeudi 25 juin de 17h30 à 21h**

UN BUDGET 2015 RESPONSABLE ET COMBATIF

L'élaboration du budget 2015 s'est achevée le 31 mars dernier par son vote en conseil municipal (23 voix et 6 abstentions - groupe Le Taillan Ensemble et Le Taillan Autrement). Cette année, l'exercice s'est avéré particulièrement difficile : Le Taillan-Médoc doit faire face à une baisse des dotations de l'État inédite (2^{ème} poste de recette de notre budget) de plus de 344 000 euros, ce qui, associée à une augmentation de la dette et une hausse des dépenses courantes (tendance observée depuis plusieurs années déjà) oblige la collectivité à faire des choix. Trois problématiques qui ont pour principale conséquence de fragiliser les finances de la commune avec une capacité d'épargne fortement réduite. Pour autant, les élus restent combattifs face à cette situation. Ils ont une stratégie très simple : contenir voire réduire les dépenses de fonctionnement, en réinterrogeant le service public, limitant les investissements et ce sans augmentation des taux d'imposition. Revue des dispositifs

RÉPARTITION DU BUDGET 2015 DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE DU TAILLAN-MÉDOC

Source : Analyse de gestion faite à partir du Budget Primitif 2015





Pas de recours à l'impôt

0% d'augmentation d'impôt en 2015
de la part communale

En faisant ce choix, la collectivité se prive d'une ressource facilement mobilisable. Deux raisons à cela :
- la pression fiscale actuelle est déjà bien supérieure à la moyenne départementale et régionale
- nous disposons encore de marges de manœuvres sur d'autres domaines (dépenses, recettes)
Attention : les bases locatives sont réévaluées chaque année par l'État. Pour 2015, cette actualisation sera de 0,9%.

Comment faire des économies ?

Optimiser les dépenses courantes de la collectivité :

Chasser les **gaspillages**, ces petites dépenses que l'on ne regardait plus.

- 152 000 euro/an
en année pleine

Quelques exemples
d'économies :

- 2 700 euros :

Ramassage du courrier par un agent de la ville et non plus par une prestation auprès de La Poste

- 11 800 euros :

Suppression des logiciels ou cotisations pas ou peu utilisés

Réfléchir sur le coût de certains services

- 59 000 euro/an
en année pleine

Les perspectives
d'économies :

- 40 000 euros :

Extinction de l'éclairage public durant la nuit

- 13 000 euros :

Optimisation des coûts d'assurance

- 6 000 euros :

Refonte des modalités de collecte des déchets verts

- 16%

Utilisation de centrales d'achats ou réalisation d'achats groupés (ex : sur les produits d'entretien, baisse jusqu'à 16% des prix par rapport aux anciens prix).

En optimisant les frais de la dette de la ville

Dette de la commune : 13 millions d'euros / Remboursement 2015 prévu : 1,598 millions d'euros

Objectif

Renégocier près d'un tiers des emprunts de la ville (les autres n'étant pas stratégiquement négociables) afin de restructurer une partie de la dette pour en tirer le plein bénéfice en 2016.

ZOOM

Capacité de désendettement de la commune : **35,5 ans, contre 6 ans en moyenne** pour les villes de la métropole. Le Taillan-Médoc est la commune de l'agglomération qui a le plus de difficultés à rembourser sa dette.

Maîtriser la masse salariale

Dès 2014, certains certains services ont été supprimés, notamment au Cabinet du Maire grâce à une meilleure organisation interne. À chaque départ d'agent, le contenu de son poste est réexaminé.

Objectif

envisager une structuration des services adaptée aux besoins réels.

La ville contribue à une démarche de mutualisation de services sur le territoire métropolitain afin de mettre en commun les moyens des communes volontaires pour faire mieux en faisant ensemble.

Objectif

développer le niveau de certains services sur la commune, tout en bénéficiant d'économies générées par l'effet d'échelle.

Repenser les recettes communales

À la demande de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la ville a choisi de modifier la logique de tarification des services municipaux (qui ont moins augmenté que l'inflation) pour obtenir des tarifs plus justes c'est-à-dire plus proches du coup supporté par la commune mais aussi plus progressifs en fonction des capacités financières de chaque foyer.



Qui paye ?

Aucun service public n'est gratuit. Il y a toujours un coût, payé soit par l'utilisateur soit par le contribuable, même si ce dernier n'utilise pas le service.



Comment est financé en moyenne un service public ?

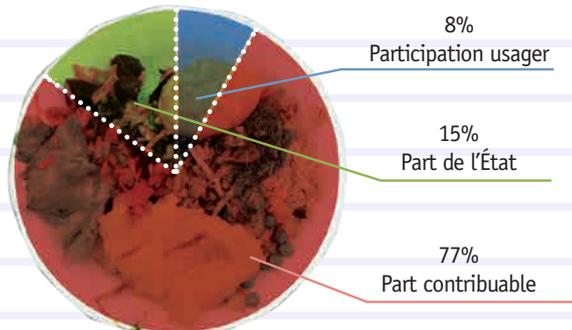
80% par les impôts **16 %** par les aides de l'État **4%** par les usagers de ces services

Exemple

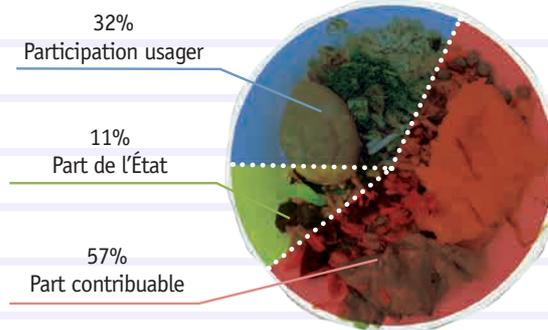
10 euros, c'est le coût, toutes charges comprises, d'un repas de cantine payé par la collectivité tandis que les parents Taillannais payent entre 0,82 euros et 3,18 euros (soit entre 8% et 32% du prix global, suivant le quotient familial). Depuis 2009, les tarifs de restauration scolaire n'ont pas augmenté de la valeur de l'inflation. Ils étaient compris entre 0,78 euros et 3,06 euros, soit une augmentation, entre 2009 et 2015, comprise entre 4% et 5% alors que l'inflation était de 7% sur la même période.



Quand un repas est facturé 0,82 euros voici comment est répartie la participation de chacun



Quand un repas est facturé 3,18 euros voici comment est répartie la participation de chacun



À partir de ce constat, la volonté de la municipalité a été de revoir la part de financement du service public qui revient à l'utilisateur, et celle qui revient au contribuable, pour une plus juste répartition.

Cela se traduit à la fois par la refonte des tranches de quotient familial en vue d'une plus grande égalité et la réévaluation des tarifs municipaux dont vous trouverez le détail dans le magazine municipal de Juillet/Août.

Où se place l'investissement ?

83 % du budget d'investissement

est contraint par les engagements de la précédente mandature.

Ce qui oblige la municipalité à verser encore en 2015 : 745 000 euros pour les travaux du Domaine culturel de la Haye, 2,8 millions d'euros pour l'extension de l'école Éric Tabarly et de rembourser 1 million d'euro d'emprunt. Face à ces dépenses contraintes l'équipe municipale fait le choix de viser les investissements utiles, porteurs, et attendus d'une collectivité moderne, proche de ses citoyens. Elle portera ses choix sur : l'accessibilité ; les relations citoyens/usager ; l'espace urbain ; l'éducation / jeunesse. Cette situation oblige la commune à limiter fortement les investissements au moins sur les deux prochaines années.

ZOOM ÉCONOMIE ANNUELLE SUR LES COÛTS DU CABINET

C'est 140 941 euros

= 130 000 euros avec le non renouvellement de 3 postes

+ 6 500 euros avec la diminution de frais de bouche

+ 4 441 euros annuel économisés en supprimant le véhicule de fonction du Maire

EN SEPTEMBRE extinction des feux de minuit à 5h du matin



À partir du 1^{er} septembre, la ville a décidé d'éteindre l'ensemble de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin, c'est-à-dire à l'heure où très peu de monde est dans la rue. Outre l'aspect environnemental, la municipalité s'inscrit surtout dans une démarche de réduction des dépenses publiques. L'éclairage public des collectivités représente près de la moitié de leurs dépenses d'électricité, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Au Taillan-Médoc, éteindre les lampadaires permettrait d'économiser 40 % sur la facture d'électricité annuelle soit 40 000 euros.

Si l'initiative a largement été débattue et soutenue par les Taillanais lors des réunions publiques de quartier, l'équipe municipale se penche sur le sujet depuis de nombreux mois déjà.

**Plusieurs hypothèses,
une seule retenue**

Le projet d'éteindre une lumière sur deux a un temps été évoquée. Pour des raisons de sécurité la loi l'interdit. L'œil de l'automobiliste n'aurait pas le temps de s'accommoder au passage lumière/noir. Le projet d'éteindre seulement certains quartiers a aussi été envisagé mais cela serait inégalitaire. Pourquoi un quartier plutôt qu'un autre ? Finalement la solution retenue a été de tout éteindre.

Cependant, cette initiative n'a pas été prise sans toutes les précautions nécessaires en termes de sécurité des personnes et des biens.

L'expérience de plusieurs communes ayant choisi l'extinction nocturne et une étude approfondie sur la sécurité en partenariat avec la Gendarmerie montrent que l'extinction de l'éclairage public n'augmente pas le risque d'accidents et le nombre de délits (90% des délits et accidents se passent en plein jour).

Nouvelle école Tabarly, la dernière ligne droite

Les travaux de l'école Éric Tabarly entrent dans la dernière ligne droite. Le bâtiment de l'école élémentaire est en cours de finition. C'est désormais le bâtiment qui accueillera l'école maternelle qui concentre toutes les attentions. Le gros œuvre est terminé, il reste aux équipes les aménagements intérieurs. Viendra ensuite la création de la cour de récréation. Les travaux s'accroissent, le compte à rebours a, d'ores-et-déjà, commencé pour accueillir enfants et enseignants dès la rentrée de septembre. Le 30 avril dernier, une visite de chantier a été organisée avec les parents d'élèves.



Mieux comprendre ma ville avec les

Balades URBAINES

La ville du Taillan-Médoc en collaboration avec Bordeaux Métropole a lancé des balades urbaines afin de mettre en perspective les études urbaines et paysagères du secteur de Gelès et du Centre qui se sont déroulées les 17 avril et 6 mai derniers. L'objectif de ces balades est de partager avec les Taillanais le diagnostic du site pour faire évoluer le plan d'aménagement initialement prévu. Cela se traduit par la mise en place de nouveaux objectifs, de nouveaux besoins, de nouvelles exigences de qualité urbaines. Ces moments d'échanges et de partage entre habitants, élus et services ont permis à chacun de s'exprimer sur les pratiques et les perceptions du quartier, de mettre en évidence les éléments de repère et de faire émerger les enjeux d'un développement futur.



Pour la santé de chacun **LA VILLE DIT STOP AUX PESTICIDES**

Flors que la réglementation interdira, en 2020, aux communes de ne plus utiliser de désherbants chimiques et autres produits anti-germinatifs, la ville a choisi de s'engager dès à présent à ne plus utiliser de pesticides, prenant ainsi en compte les enjeux sanitaires et environnementaux.

Cette suppression sera progressive et nécessitera la mise en œuvre de différentes techniques dites « alternatives » : désherbage mécanique, manuel, thermique, enherbement et fleurissement des trottoirs, etc. La méthode alternative la plus opportune sera choisie selon le lieu, le type de revêtement, l'usage du site. **Il ne s'agira pas de ne plus entretenir les trottoirs et les places mais de les entretenir différemment.**

Grâce à ces évolutions, la municipalité souhaite ramener la nature en ville et offrir aux Taillannais une ville agréable, entretenue tout en réduisant les nuisances sur la santé et l'environnement.

Chaque Taillannais est invité à participer à l'entretien écologique des trottoirs en laissant pousser la végétation dite « spontanée » et en participant au projet « Embellissons la Ville ensemble » qui vous offre la possibilité de créer des petits massifs fleuris devant chez vous.



Avenue de La Boétie, lieu d'expérimentation

Bordeaux Métropole se lance dans une expérimentation en recherchant des alternatives à la terre végétale habituellement mise en œuvre lors des plantations. L'objectif est double : recycler les sédiments issus des curages de fossés, noues ou estacs et limiter le prélèvement de terre dite arable (terre privilégiée pour les cultures). Le Taillan-Médoc et plus particulièrement l'avenue de La Boétie a été choisie pour l'expérience. Des chênes ont été plantés ; une partie dans un mélange de terre végétale et de compost, une autre dans un mélange de sédiments et de compost. La comparaison entre ces deux lots permettra de voir si l'utilisation de sédiments convient bien au développement de l'arbre.



UNE CHARTE URBAINE pour plus de cohérence

La commune élabore une charte urbaine, architecturale et paysagère afin de préserver la qualité du territoire, son identité et son histoire. Il s'agit de créer un véritable outil pour accompagner le développement du territoire, mieux encadrer les projets, sensibiliser et accompagner les particuliers dans leurs choix et négocier avec les opérateurs privés. La municipalité choisit actuellement l'équipe de professionnels qui l'accompagnera sur ce projet.

LA FIN DES PANNEAUX PUBLICITAIRES

En février 2011, la municipalité, soucieuse de préserver son cadre de vie, s'est dotée d'un Règlement Local de Publicité. Celui-ci s'applique pour la mise en place de tous nouveaux dispositifs publicitaires : enseignes, préenseignes et publicités. Ces dernières sont nécessaires pour les commerçants et les artisans, elles sont les garants d'une bonne visibilité de leurs activités. Cependant, afin d'assurer une bonne harmonie des espaces publics taillannais, leur installation est réglementée. Ainsi, lors de la création d'un nouveau local commercial, d'un remplacement ou d'une modification de devanture, il convient avant toute chose de s'adresser au service urbanisme afin de demander une autorisation.

Les publicités, enseignes et préenseignes qui existaient avant février 2011 ont bénéficié d'un délai pour être mises en conformité, celui-ci expire au 13 juillet 2015. Après cette date le Règlement Local de Publicité devra s'appliquer.

Ainsi cela permettra, entre autres, la suppression des panneaux de 12m² situés avenue de Soulac et avenue de la Boétie. Les petits panneaux publicitaires en entrée et sortie de ville seront également supprimés. C'est la fin d'une certaine forme de pollution visuelle.



CHAMPION

des tatamis !



LE TAILLAN-MÉDOC EST UN RÉSERVOIR DE CHAMPIONS. LA PREUVE ! EN AVRIL DERNIER, AXEL BERÈS, MEMBRE DU CLUB DE L'AJT JUDO ET JEUNE TAILLANNAIS DE 16 ANS, A ÉTÉ SACRÉ VICE-CHAMPION DE FRANCE CADETS DE JUDO DANS LA CATÉGORIE DES -DE 55KG. PORTRAIT D'UN JEUNE TALENT !



Il est certain que la saison 2014/2015 restera gravée à jamais dans la mémoire d'Axel puisque, le 11 avril 2015, il est monté sur la deuxième marche du podium à Clermont-Ferrand lors des championnats de France cadets dans la catégorie des - de 55kg.

Cette deuxième place récompense le travail et la volonté d'Axel qui s'entraîne toute l'année avec envie et engagement, tout en sachant combiner sa passion et ses études. Axel est en 1^{ère} S et fait partie du sport-étude de Lormont depuis trois années. L'Athlète a su allier technique, mental et stratégie pour atteindre son objectif et représenter son club sur la deuxième marche du podium.

L'émotion de son entraîneur, à ses côtés ce jour là, a été intense. « Axel est mon élève depuis l'âge de 8 ans, je l'ai vu évoluer et grandir et je suis vraiment très fier de sa performance. C'est un élève sérieux et motivé, il mérite amplement cette place de vice-champion de France. Il a réalisé une saison exceptionnelle ».

Beau début de palmarès pour ce jeune garçon, qui a à cœur de ne pas s'arrêter là. Sa performance qui lui permet de participer en ce mois de mai à la Coupe d'Europe qui se déroule à Coimbra au Portugal. À cette occasion il est accompagné par ses deux professeurs. Afin de

permettre à Axel de vivre cette aventure dans les meilleures conditions.

Axel Berès qui a débuté le judo à 5 ans au Taillan-Médoc est maintenant dans la cour des grands et devient un exemple pour les jeunes du Club de l'AJT Judo qui arrivent sur les tatamis. Un club fort de 130 licenciés qui a lui aussi réussi une belle saison après les excellents résultats de ses compétiteurs et l'obtention cette année de 5 ceintures noires.



**IL MÉRITE
AMPLEMENT
CETTE PLACE DE
VICE-CHAMPION
DE FRANCE.**





DÉCOUVREZ la moto !

L'association « La moto pour tous » fondée en 1998 a pour vocation principale de faire découvrir le tourisme motocycliste aux personnes défavorisées, aux orphelins et pupilles de la nation mineurs, aux personnes handicapées, gérées par des centres éducatifs spécialisés, reconnus d'utilité publique.

L'association organise également des balades touristiques pour ses adhérents et leurs familles. Prochaines dates :

4 juin avec l'institut médico-éducatif (I.M.E) de Saint-Laurent-du-Médoc. 6 juin avec l'association non-voyants (un regard, un sourire)

☎ Président : Thierry CARRE-SEVIN 06.08.92.74.07

Dansez autrement, dansez pr'yvilège...

Cette association a pour but de réunir les passionnés de danse afin d'organiser avec les adhérents un spectacle lors de diverses manifestations où plusieurs styles de danses se mêlent (hip hop, moderne jazz, contemporain, oriental, cabaret, ragga). Les répétitions se déroulent le dimanche après-midi de 15h à 17h30. 1 SEANCE D'ESSAI OFFERTE.

☎ 06.60.75.20.13

Un samedi festif AVEC L'AJT

L'Association des Jeunes du Taillan propose à tous les Taillannais une journée festive le samedi 30 mai de 10h à 00h00. Au programme au Palio : 9h30 concours de pétanque, 10h00 animations pour enfants et adultes, structure gonflable, chamboule tout, jeu de quilles, jeux de bois, foot en folie ; 17h00 présentation et initiation Danse en Ligne ; 18h00 spectacle de modern Jazz et la Danse Orientale ; 19h30 repas grillades ; 20h00 soirée dansante animée par Christian Musique.

Buvette et sandwich (midi) sur place dès de 9h30

Renseignements et réservations jusqu'au 28 mai 2015

☎ Jean-Louis Grégoire au 06.89.86.02.59 pour le repas ☎ Michel Vilette au 06.08.11.36.25 pour le concours de pétanque

LE PARI recherche des bénévoles

Le PARI, association de bénévoles, créée dans le but d'aider les enfants du primaire à faire leurs devoirs tout en les faisant progresser pour accéder aux classes supérieures avec le moins de difficultés possibles. Afin d'accueillir d'avantage d'enfants, nous recherchons des volontaires de tous âges, retraités ou étudiants qui aimeraient pouvoir apporter leur aide. Le PARI intervient dans deux écoles actuellement : Pométan et La Boétie, le lundi et le jeudi de 16h30 à 17h45. Pensez également à la rentrée scolaire de septembre 2015 ☎ Mme Trouillet 06.67.30.81.34 et par mail : claudinemichel.trouillet@hotmail.fr

Apprendre l'anglais AVEC L'AJT

Depuis un an, vous pouvez apprendre l'anglais de façon ludique à l'Association des Jeunes du Taillan (AJT). Cette section compte à ce jour 38 participants répartis sur 3 cours du débutant au confirmé. La section anglais de l'AJT va poursuivre son aventure en 2015/2016 à partir du mois de septembre 2015. Vous désirez vous initier à l'anglais ? Vous désirez améliorer votre anglais ? Une ou plusieurs fois par semaine selon vos disponibilités, dans une ambiance sympathique et conviviale ☎ Isabelle 06.67.86.79.02 À bientôt, See you soon

Le Thaï-Chi arrive à la Boétie Loisirs

La saison 2015-2016, l'association La Boétie Loisirs envisage d'ajouter une nouvelle activité à son programme : le Tai-Chi. C'est une discipline corporelle d'origine chinoise comportant un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. En mettant aussi l'accent sur la maîtrise de la respiration, la pratique vise entre autres à améliorer la souplesse, à renforcer le système musculo-squelettique et à maintenir une bonne santé physique, mentale et spirituelle. Dans ce cadre, une séance d'initiation à cette discipline, animée par Nathalie Cazaux, aura lieu le samedi 13 juin 2015, de 14h30 à 16h00, salle La Boétie. Nombre de places limité.

☎ Danièle PERRON, 05.56.05.64 .08



EXPRESSION EN LIBERTÉ se développe

En 4 mois d'existence, la section chorale de l'association Expressions en Liberté compte aujourd'hui 35 choristes. Les cours se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur. L'association participe tous les mois au « Café chantant » organisé à Bordeaux par Marco le chef de chœur. Expressions en Liberté a des échanges réguliers avec la chorale d'Arsac.

Une répétition en public aura lieu le lundi 22 juin à 20h salle du 11 Novembre, l'occasion pour qui le souhaite de venir découvrir cette belle association.

☎ 06.61.89.11.20 - expression.en.liberte.taillan@gmail.com



L'AFT lance des ateliers couture

L'AFT lance une nouvelle activité : des ateliers Couture de deux heures, "à la carte" suivant les besoins : créations - retouches - broderies sur tissus - techniques de couture. Ils se déroulent au local de l'AFT, 5 Rue du 11 Novembre (Ancienne poste), le lundi et mardi de 19 H à 21H30. Tarif : Adhésion annuelle AFT de 8 euros + 10 euros maximum par personne et par heure (dégressif/quantité). Fournitures à la charge des participants - Machines à disposition.

☎ C. LAGARRE - 05.56.70.43.60 ou 06.03.70.78.11

LA NAVETTE DES ASSOCIATIONS poursuit son chemin

Pour la deuxième année consécutive, la navette des associations assure avec régularité son service auprès des Taillannais de tous âges qui ne conduisent pas ou plus. C'est un service qui, pour 1 euro symbolique, prend en charge, le jeudi matin, les personnes qui le souhaitent, pour faire leurs courses au Super Marché du Taillan. Il est offert par les Associations cofondatrices AFT, AJT, AST et Soleil d'Automne en partenariat avec Carrefour Market et le Crédit Agricole d'Aquitaine.

Pour élargir le contexte de son utilisation tout en restant dans un cadre strict de déplacement local et collectif, il semble intéressant d'apporter, en plus, deux précisions :

- L'utilisation de la navette n'implique aucun engagement de régularité, et peut être très ponctuelle.

- Et dès lors que l'on respecte l'horaire de service normal, on peut envisager de l'étendre à d'autres centres d'intérêt comme les pharmacies ou même les Garages pour se faire amener et/ou ramener à l'occasion de réparations ou révisions.

☎ 07.78.11.71.20 pour toute question ou précision complémentaire.

AJT VTT, SORTIE DÉCOUVERTE LE SAMEDI 30 MAI



Créée depuis plus d'un an et demi maintenant la section VTT de l'AJT continue à se développer et vient de se doter de magnifiques maillots aux couleurs de notre ville.

Elle vous invite à venir nombreux partager sa passion qu'elle veut et va vous faire découvrir lors de la rando d'initiation et de découverte organisée pour les débutants du Taillan, de 11 à 80 ans, au départ du Palio, le samedi 30 mai 2015 (inscriptions à 14h30- départ à 15h). Au programme: petit « encas » au départ pour emmagasiner des calories, balade en groupes de niveau, ravitaillement en cours de route pour compenser les calories perdues, tout ça dans la forêt du Taillan et les chemins aux alentours. Venez, ce ne sera « Que du bonheur » ! Casque et vélo en état obligatoires.

☎ 06.42.58.58.64 ou 06.19.40.95.80

M Conseil unicipal

du 31 Mars 2015

Vote du Budget Primitif

La dernière séance du conseil municipal a eu pour principal débat le vote du budget primitif 2015 (voir dossier en pages 5, 6 et 7). Cependant une autre délibération a marqué la séance. L'adoption du schéma de mutualisation dans le cadre de la création de Bordeaux Métropole. Il a été voté de mutualiser certains services municipaux avec Bordeaux Métropole les domaines suivants : la gestion du Domaine Public, l'investissement sur le domaine public, les bâtiments, la logistique et les moyens généraux, le matériel roulant, le cadre de vie, l'urbanisme, l'autorisation d'occupation des sols, le numérique et les systèmes d'information, les finances, les affaires juridiques, la commande publique, les ressources humaines.

Portrait d'élue - 3 questions à... Irène Sabarots

Adjointe au Maire en charge de l'emploi, l'économie, l'environnement et la forêt

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

J'ai 45 ans. L'âge où l'on pourrait penser - à tort ou à raison, l'avenir le dira - être à mi-parcours. Mi-parcours professionnel. J'ai commencé à travailler à Paris, dans une filiale de la Générale des Eaux comme chargée d'affaires industrie. Puis, de missions en déplacements, j'ai finalement posé mes valises dans la région bordelaise en 1995. Aujourd'hui, en poste dans une entreprise sociale pour l'habitat, je travaille avec l'envie de contribuer à construire pour l'avenir.

Mi-parcours de vie. Une enfance au grand air sur les plateaux de l'Aubrac, des études supérieures en Normandie, un cocon familial dans le Sud-Ouest, ... avec déjà l'impression que le temps passe trop vite.

Quelle est la raison de votre engagement ?

Dès mars 2013, nous étions un petit groupe à envisager l'opposition de l'époque sous de nouvelles perspectives. La rencontre avec Agnès a été le catalyseur de mon engagement. L'esprit d'équipe et

la complicité qui nous ont portés durant l'année préélectorale se retrouve au quotidien, dans les actions que nous menons au service de la municipalité.

Quel est votre rôle aujourd'hui en tant qu'élue ?

Bien que de nature plutôt discrète, je pense être une femme d'action au service de l'intérêt général en tant qu'élue comme adjointe à l'économie, l'emploi, l'environnement et la forêt et dans le respect des engagements que nous avons pris devant les Taillannais. J'ai la chance d'être entourée de conseillers municipaux (*) qui s'investissent sur le terrain et contribuent au quotidien à couvrir le large périmètre de ma délégation.

En ce qui concerne l'économie et l'emploi, nous devons être au cœur des dynamiques métropolitaines et accompagner au mieux le tissu économique taillannais. Pour ce qui est de l'environnement et la forêt, ils sont les piliers de la qualité de notre cadre de vie. Il faut les préserver dans leurs dimensions sociales et environnementales, tout en conservant une identité taillannaise partagée, version 2.0.

(*) Michel Rondi - Christian Maistriaux - François Prévost.

Tribune libre

La Tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent notre conseil municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes que nous reproduisons in extenso.

GRUPE «ALLONS À L'ESSENTIEL» - Majorité municipale

Le 29 mars dernier, les électeurs du Taillan-Médoc, de Saint-Médard en Jalles et de Saint Aubin de Médoc ont élus à 59,78% le binôme Agnès Versepuy/Jacques Mangon conseillers départementaux.

Sur le Taillan, le score de 60,19% des suffrages recueilli par Agnès Versepuy souligne la confiance que les Taillannais lui accordent, confirmant la dynamique des élections municipales et l'action menée au quotidien à l'écoute des Taillannais par le Maire et son équipe.

Le mandat de conseillère départementale est complémentaire de celui de maire d'une commune de presque 10 000 habitants. Les choix faits par Agnès Versepuy de siéger au Conseil Départemental principalement dans les commissions suivantes : **Collège** : afin de pouvoir initier au plus tôt les démarches d'obtention d'un Collège sur notre commune, **Infrastructures** : afin de suivre au mieux les travaux de la déviation de la RD 1215, **Handicap** : afin de mener une vraie politique d'accessibilité, constituent un levier supplémentaire pour répondre aux demandes des Taillannais, contribuables du nouveau Canton de Saint-Médard.

Les contraintes budgétaires 2015 exposées dans le journal municipal ont à nouveau été détaillées au cours des 5 réunions de quartiers d'avril : le maintien des services publics ne peut se faire que dans un souci d'économies à tous les niveaux afin de compenser la suppression des 325 000€ de dotation de l'Etat pour cette seule année 2015, sans augmenter la part communale des impôts locaux, rappelons-le.

Lors du conseil municipal du 31 mars dernier, un groupe de la minorité municipale s'est émue d'être mal informée. Rappelons tout de même que le maire lui a proposé, pour éviter un émiettement de ses membres, de siéger désormais systématiquement en commissions réunies afin qu'ils aient une vision la plus globale possible. Par ailleurs, et ce depuis l'été dernier, la minorité dispose d'un local spécifique et permanent équipé en moyens de communication lui permettant de travailler et de recevoir. Précisons que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT art L.2121.27) n'y oblige en rien les communes de moins de 10 000 Habitants.

GRUPE «LE TAILLAN ENSEMBLE» - Minorité municipale

Ce groupe n'a pas souhaité fournir de texte pour ce numéro

GRUPE «LE TAILLAN AUTREMENT» - Minorité municipale

La candidate devenue Maire voulait faire de la politique autrement : Pas d'invitation de l'opposition à certaines manifestations, Envoi des dossiers du Conseil Municipal au dernier moment, 4 mandats cumulés à ce jour ! Pouvoir d'achat en baisse : médiathèque payante, révision des tranches pour les factures de cantine, périscolaire, centre de loisirs. Augmentation des frais de représentation et diminution des subventions aux associations ! Depuis 1 an, des postures, rien d'autre.

Contact : letaillanautrement@gmail.com A Benderdourch, F Cavallier, C Delaunay, J Gasnier, V Kociemba

L'agenda

Mai/Juin 2015 - vos sorties associatives au Taillan-Médoc

SAMEDI 30 MAI FCPE

🕒 14h-17h 📍 Salle du Palio 🧑 Tout public

Stand de maquillage pour enfants - Gratuit - Préinscription obligatoire par mail avant le 25 mai 2015 à l'adresse suivante à fcpetaillanbourg@gmail.com (précisez l'école, la classe, le nom et l'âge pour chaque enfant).

SAMEDI 30 MAI GRIBOUILLIS D'ART

🕒 - 📍 4 bis rue André Ithurrart 🧑 Tout public

L'association expose les toiles de Nathalie Portejoie ainsi que celles d'autres artistes et créatrices. L'entrée est libre, l'expo se fait dans l'atelier et le jardin.

SAMEDI 30 MAI AJT VTT

🕒 14h30 📍 Salle du Palio 🧑 11 - 80 ans

Randonnée gratuite d'initiation et de découverte dans la forêt du Taillan et les chemins aux alentours. Casque et vélo en état obligatoires. ☎️ 06.42.58.58.64 ou 06.19.40.95.80

DU 3 AU 19 JUIN AST FOOT

🕒 9h30-17h 📍 Stade Municipal 🧑 enfants & jeunes

Entraînements « Portes ouvertes ». Retrouvez les jours et horaires correspondant aux catégories sur www.as-taillan-football.fr ou sur la page facebook : www.fr-fr.facebook.com/ASTaillanFoot.

Catégories U6/7, U8/9, U10/11 ☎️ Benjamin Marchesseau 07.61.18.63.64 / catégories U12/13 U14/15, U16/17 ☎️ Matthieu Rabineau 06.15.58.22.80 / catégories seniors ☎️ Franck Saint-Loubert 06.83.37.42.64

DIMANCHE 7 JUIN ASSOCIATION FAMILIALE DU TAILLAN

🕒 8h - 18h 📍 Bois du Caire (Quartier la Boétie) 🧑 Tout public

VIDE-GRENIERS DU TAILLAN - Placement à partir de 6h et ouverture au public de 8h à 18h
Réservé aux particuliers. Tarif : 3€ le mètre linéaire (2m au minimum). Réservation obligatoire avec paiement par chèque établi à l'ordre de l'AFT : Par courrier adressé à AFT - Vide Greniers du 7 Juin / 5-7 Rue du 11 Novembre / 33320 LE TAILLAN MEDOC

Préciser sur papier libre : Nom - Prénom - Adresse - N° Portable de préférence et nombre de mètres souhaité. Sur place : Manège enfants - Foire aux plantes - Restauration rapide (Huîtres, Sandwicherie, Gâteaux, Boissons, Café, Spécialités asiatiques) - Et une surprise à l'heure de l'apéritif ...

SAMEDI 27 JUIN AJT MODERN JAZZ

🕒 18h 📍 Salle du Palio 🧑 11 - 80 ans

Spectacle de fin d'année - Ce spectacle aura pour thème l'Histoire de la danse Jazz, du XV^{ème} siècle à nos jours. Tous les âges seront présents sur scène, des élèves de 4 ans aux adultes.

Informations : ajt danse@gmail.com et sur le site : <https://sites.google.com/site/ajtdanse>

MARDI 30 JUIN ACCA

🕒 17h30 📍 Table de Yann (rue de la Liberté) 🧑 Tout public

Assemblée générale

Vos rendez-vous
au marché :

MARCHÉ DU TERROIR

Place du Général de Gaulle
de 8h30 à 12h30

Mai : Dimanche 31

Juin : Dimanche 28

MARCHÉ DE LA BOËTIE

Chaque Mardi matin

MARCHÉ DU CENTRE

Chaque Mercredi matin

La pause
culturelle

Dans ce numéro
retrouvez votre support
de programmation
culturelle pour les deux
prochains mois.